

Épreuve orale de Géographie

L'épreuve de géographie 2017 du concours A TB se distingue de l'année passée par le caractère très hétérogène des prestations réalisées. Le jury tient donc avant tout à féliciter les candidats (- et leurs préparateurs !-) qui ont effectué pour certains des prestations tout à fait exceptionnelles, témoignant tout à la fois de capacités d'analyse importantes, mais aussi de connaissances très solides, et ont su restituer leur travail de manière vivante et passionnante. A contrario, certaines prestations se sont distinguées cette année par la faiblesse de l'investissement des candidats, et par la quasi absence de connaissances, notamment perceptible par une incapacité notoire à faire face aux dix minutes d'entretien avec le jury. L'écart-type élevé de l'épreuve cette année rend compte de ce constat.

Nombre de démonstrations ont cette année été affaiblies par le peu de temps accordé par les candidats à l'analyse du sujet proposé : travailler sur la filière viticole de telle ou telle carte n'implique pas une analyse exhaustive de tout le territoire visible, ou de toutes les activités de la région, sinon dans leurs liens avec la vigne et son exploitation. Les autres types d'agriculture, le tourisme, ou encore les dynamiques périurbaines ne sauraient alors être étudiées pour eux-mêmes, mais dans leurs relations avec le cœur du sujet posé.

L'analyse des documents demeure très inégale d'un candidat à l'autre, et, de ce fait, constitue un élément important du classement entre les étudiants. Qu'il soit donc rappelé que tous les documents complémentaires doivent être étudiés de manière précise, et en relation avec la carte. Être en mesure de localiser tel ou tel canton évoqué dans un document annexe sur la carte topographique principale est par exemple important. Mettre en évidence les apports différenciés des documents est un autre élément positif de la démonstration : ainsi, l'apport d'une photographie aérienne peut compléter heureusement la carte topographique, en offrant des informations précieuses quant à la taille des parcelles agricoles, au type de cultures effectuées ou au bâti observable sur la zone étudiée.

Le commentaire de cartes proprement dit s'est avéré cette année de meilleure facture : les étudiants ont bien souvent été en mesure d'analyser avec une certaine aisance les formes présentes sur la carte. En revanche, la détermination de grands ensembles subrégionaux est parfois apparue plus délicate. A cet égard, le jury rappelle aux candidats que l'atlas peut, par ses planches régionales détaillées, constituer une aide précieuse – certainement plus utile que les cartes de précipitations ou de températures à échelle nationale dont certains candidats semblent étrangement friands. Enfin, les meilleurs exposés sont ceux qui sont parvenus à associer une compréhension satisfaisante du fonctionnement de la région étudiée et des analyses de détail fines.

Enfin, le jury rappelle à tous les candidats que leur comportement général est un élément important : si la plupart d'entre eux ont fait preuve à l'égard du jury et des appariteurs d'une parfaite correction, cette règle minimale de savoir-vivre n'a hélas pas été respectée par tous. Il semble donc utile de rappeler aux candidats qu'effectuer leur prestation sous l'emprise de

substances psychotropes, légales ou non, n'est pas une bonne idée. Des révisions sérieuses et une bonne nuit de sommeil constituent certainement une alternative souhaitable à ces extrémités.

Au final, le jury remercie une fois encore les candidats et leurs préparateurs pour leur investissement manifeste, et ne peut que les inciter à poursuivre leur exploration de la géographie, tant dans la perspective du concours que dans leur domaine d'activité futur.